

## - FICHE PRATIQUE -

SUR LA MISE À DISPOSITION DE SITES AU PROFIT DE TIERS POUR L'EXERCICE D'ACTIVITÉS COMPATIBLES AVEC LA GESTION DURABLE DES FORÊTS ET TERRAINS DONT L'ONF GUYANE ASSURE LA GESTION DANS LE CADRE DE SA POLITIQUE DE VALORISATION DU DOMAINE FORESTIER PRIVÉ DE L'ÉTAT.

# ACTIVITÉS DE LOISIRS PERSONNELS



### NOS INTENTIONS

Favoriser la détente, le bien-être individuel et l'accès facile à la nature.



### TYPE DE CONTRAT

Convention d'Occupation Temporaire (COT) de loisirs.



### PROCÉDURES

Mise en concurrence simplifiée



### DURÉE DE LA CONVENTION

9 ans



### FRAIS DE DOSSIER : 150 € REDEVANCES

TARIF EN  
VIGUEUR  
EN 2022

Annuelle :

Sur l'occupation du terrain de :  
400 €/an

## CONTACT

Martine DESIRE : [martine.desire@onf.fr](mailto:martine.desire@onf.fr) ou au 0594 25 53 79 ou au 0694 02 36 32